


Prénom : ..... Date : .....

	<p style="text-align: right;">Révisions CFG</p> <p>Thème 2 : combattre les maladies infectieuses Fiche 6 - La lutte anti-microbienne : les antibiotiques</p>
---	--

Lorsque toutes les défenses immunitaires ont été vaincues, la maladie s'installe ; il faut alors avoir recours à des traitements spéciaux.

Les **antibiotiques** sont des substances naturelles sécrétées par **des champignons** ou des **bactéries**. Ils peuvent être fabriqués par des **procédés chimiques**. La plupart ont une action sur la bactérie en l'empêchant de se **reproduire** ou alors ils **tuent** les bactéries. Les antibiotiques n'ont pas de pouvoir sur les virus.

1. De quoi sont issus les antibiotiques ?

- .....
- .....
- .....

2. Quelles sont les deux types d'action des antibiotiques ?

- .....
- .....

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries, mais ne sont pas efficaces contre les virus. Le médecin prescrit exactement l'antibiotique qui convient pour un cas et une maladie précise.

Dans certains cas les bactéries sont trop fortes et résistent à l'antibiotique c'est un phénomène de résistance qui rend l'antibiotique inactif.

Vous risquez de favoriser l'apparition des bactéries si :

- Vous ne respectez pas la durée du traitement
- Vous ne respectez pas la dose prescrite
- Vous ne respectez pas les moments de la prise

Pour que le traitement soit efficace :

- Utilisez un médicament quand il a été prescrit
- Respecter l'ordonnance du docteur
- Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription
- Ne donnez pas un médicament à quelqu'un
- Quand vous avez terminé le traitement rapportez le reste à la pharmacie

3. Que se passe-t-il si on utilise mal les antibiotiques ?

.....

4. Donne 3 choses à ne pas faire :

- .....
- .....
- .....

## Comprendre une notice de médicament



Sur la boîte de vos médicaments figurent des informations importantes. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de la conserver.

1 : Le nom du médicament est accompagné de la **substance active**, ici c'est l'ibuprofène.

2 : Egalement à côté du nom du médicament, on peut lire le **dosage**, c'est-à-dire la quantité de substance active par unité de prise. Lorsque le dosage est adapté à un usage pédiatrique, c'est précisé aussi.

3 : La **date de péremption**. Au-delà de cette date, vous ne devez plus consommer les médicaments, mais les rapporter à votre pharmacien.

4 : **Pictogrammes**. Il s'agit des alertes indiquant si la conduite présente des risques. Il existe 3 niveaux.

5 : La **condition de délivrance** du médicament sous ordonnance est indiquée par un cadre coloré rouge ou vert. Si vous ne le voyez pas, c'est qu'il s'agit d'un médicament qui peut être délivré sans ordonnance.

Voici la notice d'un antibiotique pour volaille :

**Tylan®**  
Tylosine BUVABLE  
© Marque déposée ELI LILLY and Company (U.S.A.)

**COMPOSITION**  
Tylosine (sous forme de tartrate).....100 g

**INDICATIONS**  
Traitement et prévention:  
- de la Maladie Respiratoire Chronique des volailles (Mycoplasmoses des Gallinés)  
- de la sinusite infectieuse du Dindon  
Traitement de l'entérite hémorragique du porc due à *Treponema hyodysenteriae* et à des germes sensibles à la tylosine  
Contrôle des pneumonies du veau dues à des mycoplasmes et à *Pasteurella multocida*

**TEMPS D'ATTENTE**  
- Volailles: viande: 1 jour; œufs: 5 jours  
- Dindon: 3 jours  
- Porc: 5 jours - Veau: 10 jours

**POSOLOGIE**  
**POULETS, POULETTES, PONDEUSES**  
Distribuer dans l'eau de boisson à la dose de 0,5 g par litre  
- A titre préventif: pendant les 3 premiers jours de la vie et pendant 24 heures à la 4<sup>ème</sup> semaine ou lors de stress (vaccination . . .)  
- A titre curatif: pendant 2 à 3 jours dès l'apparition des premiers symptômes

**ELANCO VET**  
**Tylan®**  
Tylosine VETERINAIRE 100 g

**BUVABLE**  
© Marque déposée ELI LILLY and Company (U.S.A.)  
Tartrate de tylosine  
Fabriqué par LILLY INDUSTRIES Ltd., Liverpool, Angleterre  
Distribué par ELANCO FRANCE S.A. - Département ELANCO VETERINAIRE  
389, Boulevard de la Colonne - 92213 SAINT-CLOUD, TEL: 40113628  
Conserver dans un endroit frais et sec

**COMPOSITION**  
Tylosine (sous forme de tartrate).....100 g

**POSOLOGIE**  
**POULETS, POULETTES, PONDEUSES.**  
DIMONDS: 0,5 g par litre d'eau de boisson. Consulter la notice pour plus de détails concernant les programmes préventifs ou curatifs.  
**PORCS:** 0,25 g par litre d'eau de boisson pendant 3 à 10 jours.  
**VEAUX:** 1 g de Tylosine par animal 2 fois par jour pendant 2 semaines à l'entrée en nurserie ou en batterie.

**INDICATIONS**  
- de la Maladie Respiratoire Chronique des volailles (Mycoplasmoses des Gallinés)  
- de la sinusite infectieuse du Dindon  
- de la Maladie Respiratoire Chronique des volailles (Mycoplasmoses des Gallinés)  
- de la sinusite infectieuse du Dindon  
- de la sinusite infectieuse du Dindon  
- de la sinusite infectieuse du Dindon  
- de la sinusite infectieuse du Dindon

**TEMPS D'ATTENTE**  
- Viande: 1 jour; Œufs: 5 jours  
- Dindon: 3 jours  
- Porc: 5 jours  
- Veau: 10 jours

**REMARQUE**  
Ne pas interrompre le traitement sans avis médical.  
Ne pas interrompre le traitement sans avis médical.  
Ne pas interrompre le traitement sans avis médical.  
Ne pas interrompre le traitement sans avis médical.

POUR CONSULTER LA NOTICE  
BOULEVARD DE LA COLONNE  
LA LANGUETTE COULEE

6 8 3 8 1 7 0

5. Que permet de traiter cet antibiotique ?

- .....
- .....

6. Comment se prend ce médicament ?

- .....

Suite à une angine, Damien consulte son médecin qui lui prescrit un antibiotique à prendre pendant 8 jours car il souffre d'une infection bactérienne. Les symptômes ayant disparu, Damien interrompt son traitement au bout de 4 jours.

7. Damien a-t-il commis une erreur ? pourquoi ?

- .....
- .....

8. Que va-t-il se passer ?

- .....